



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 76936

Texte de la question

M. Jean-François Chossy interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la nécessité d'améliorer le "reste à vivre" pour les personnes handicapées accueillies en établissements. En effet, une mesure d'équité en faveur des quelque 20 000 personnes handicapées hébergées en maison d'accueil spécialisée (MAS), serait de leur garantir un minimum de ressources égal à 40 % du montant mensuel de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), alors que pour l'instant, à sa connaissance, le reste à vivre n'est que de 30 % du montant de l'AAH. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76936

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4406

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)